

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 JUILLET 2026

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Adstock tenue le lundi 6 juillet 2026 à 19 h 30 à l'édifice Bernardin-Hamann, sont présents aux délibérations :

Sont présents(e)s : Pascal Binet, maire
Yves Gilbert, conseiller
Sylvain Jacques, conseiller
Michel Rhéaume, conseiller
Émilie Roberge, conseillère
Martial Roy, conseiller
Sonia Lapointe, conseillère

Le directeur général et greffier-trésorier assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Le premier magistrat souhaite la bienvenue aux citoyens présents et déclare celle-ci ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Affichage d'un poste de préposé-opérateur aux services généraux
4. Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds pour bâtir des collectivités fortes - volet de prestation directe concernant le projet de développement du Pôle agroalimentaire de Sacré-Coeur-de-Marie
5. Protocoles d'ententes concernant les camps de jour : autorisation de signatures
6. Période de questions
7. Levée de la séance

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

26-07-237

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Michel Rhéaume,
Appuyé par Martial Roy,
Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

26-07-238

AFFICHAGE D'UN POSTE DE PRÉPOSÉ-OPÉRATEUR AUX SERVICES GÉNÉRAUX

Attendu le besoin de main-d'oeuvre au Service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Yves Gilbert,
Appuyé par Sonia Lapointe,
Et résolu d'autoriser le lancement d'un processus d'appel de candidatures pour un poste à temps complet de préposé-opérateur aux services généraux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

26-07-239

DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU FONDS POUR BÂTIR DES COLLECTIVITÉS FORTES - VOLET DE PRESTATION DIRECTE CONCERNANT LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU PÔLE AGROALIMENTAIRE DE SACRÉ-COEUR-DE-MARIE

Attendu l'appel de projets du Fonds pour bâtir des collectivités fortes - volet de prestation directe;

Attendu que la Municipalité a adopté une Politique de développement économique qui a comme objectif l'attractivité du secteur Sacré-Coeur-de-Marie en misant sur un développement résidentiel en lien avec le pôle agroalimentaire. Cet axe de développement stratégique s'inscrit dans une planification et repose sur des priorités régionales et des consultations citoyennes;

Attendu qu'il y a lieu de déposer une demande pour le projet de développement du Pôle agroalimentaire de Sacré-Coeur-de-Marie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Rhéaume,
Appuyé par Martial Roy,
Et résolu ce qui suit :

- d'autoriser le dépôt du projet de développement du Pôle agroalimentaire de Sacré-Coeur-de-Marie dans le cadre du Fonds pour bâtir des collectivités fortes - volet de prestation directe;
- que la Municipalité reconnait avoir lu le Guide du demandeur et comprends les exigences du programme;
- d'autoriser la direction générale à signer et à déposer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, tout document relatif à la bonne conduite du dossier;

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

26-07-240

PROTOCOLES D'ENTENTES CONCERNANT LES CAMPS DE JOUR : AUTORISATION DE SIGNATURES

Attendu que des protocoles régissant la collaboration entre la Municipalité, l' O.T.J. St-Méthode, le Comité des loisirs Sacré-Coeur-de-Marie et le Comité des loisirs Saint-Daniel ont été élaborés et approuvés;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sonia Lapointe,
Appuyé par Michel Rhéaume,
Et résolu d'autoriser le maire et la trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, les protocoles d'entente avec l' O.T.J. St-Méthode, le Comité des loisirs Sacré-Coeur-de-Marie et le Comité des loisirs Saint-Daniel concernant les camps de jour.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations ont été retenues aux fins du procès-verbal.

26-07-241

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Yves Gilbert,
Appuyé par Émilie Roberge,
Et résolu de lever la séance à 19 h 42.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Le maire,

Pascal Binet

Le directeur général et greffier-
trésorier,

Jérôme Grondin